Envoyé en préfecture le 20/04/2017

Reçu en préfecture le 20/04/2017

Affiché le

20 AVR. 20# ==

# SENLIS SUD OISE COMMUNAUTE DE COMMUNES

\*\*\*\*\*\*

30 avenue Eugène Gazeau – 60300 Senlis – Téléphone : 03 44 99 08 60 – Télécopie : 03 44 99 08 70

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°: 2017-CC-04-037

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC L'an deux mille dix-sept, le mercredi vingt-neuf mars, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle des fêtes à Aumont en Halatte, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

#### Siégeaient à l'assemblée,

\*\*\*\*\*

\* Monsieur BASCHER Jérôme (Scalis) - Président de séance

\* Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)

SEANCE DU 29 MARS 2017 \* Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
\* Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
\* Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)

\* Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)

NOMBRE DE DELEGUES

\* Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)

\* Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)

en exercice: 48

\* Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
\* Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
\* Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)

présents : 39

Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
 Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)

votants: 47

\* Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis) \* Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)

DATE DE CONVOCATION \* Monsieur C

\* Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
\* Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)

\* Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)

\* Madame LEBAS Nathalie (Senlis)

\* Madame LE FLOCH Anne-Marie (Montépilloy) suppléante de Mr Cornu

\* Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)

SECRETAIRE DE SEANCE

23 MARS 2017

\* Monsieur LESAGE William (Chamant)

\* Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)

Jean-Jacques CARRARA

\* Madame LOISELEUR Pascale (Scnlis)

\* Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)

\* Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)

\* Madame MIFSUD Florence (Senlis)

\* Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
\* Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)

\* Monsieur PATIN Valéry (Mont l'Evêque) suppléant de Mme Lozano

\* Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)

\* Monsieur PESSE Luc (Senlis)

\* Monsieur PLASMANS Marc (Rully)

\* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)

\* Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)

\* Madame REYNAL Sophie (Senlis)

\* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)

\* Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)

\* Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Envoyé en préfecture le 20/04/2017

Reçu en préfecture le 20/04/2017

20 AVR. 2017 ID: 060-200066975-20170329-DELI2017CC04037-DE

#### Pouvoir:

- \* Madame BENOIST Magalic (Senlis) à Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève) à Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis) à Monsieur BASCHER Jérôme (Senlis)
- \* Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte) à Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- \* Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines) à Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- \* Madame LUDMANN Véronique (Senlis) à Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- \* Monsieur MENEZ Yves (Ognon) à Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- \* Madame SIBILLE Elisabeth (Sculis) à Monsieur DELLOYE Marc (Sculis)

#### Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) consciller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- \* Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- \* Madame BENOIS'I' Magalie (Senlis)
- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- \* Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- \* Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- \* Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- \* Monsieur MENEZ Yves (Ognon) \* Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)

# Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par le suppléant :

- \* Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- \* Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 39 présents et 9 absents. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le compte administratif de l'exercice précédent doit être voté par l'assemblée délibérante pour le 30 juin de chaque année. Il est aussi indiqué que pour pouvoir reprendre les résultats de ce compte administratif au budget primitif de l'année en cours, il est nécessaire de le soumettre au vote de l'assemblée avant le vote du budget primitif.

Le Président, après avoir présenté les résultats de l'exercice budgétaire de l'année 2016 du budget annexe SPANC, propose:

✓ d'adopter le compte administratif 2016 du budget annexe SPANC (Edition règlementaire a été jointe en annexe) avec les résultats suivants :

Reçu en préfecture le 20/04/2017

Affiché le

20 AVR. 2047===

## FICHE DE CALCUL DE L'EXERCICE DE 2013 0066975-20170329-DELI2017CC04037-DE

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultats propres à l'exercice 2016	3 493.60 €	4 350.68 €	857.08 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou BS 2015)	0.00 €	4 923.62 €	4 923.62 €
	Résultat à affecter			5 780.70 €
	Résultats propres à l'exercice 2016	0.00 €	0.00 €	0.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou BS 2015)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Solde global d'exécution			0.00 €
RESTES A	FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €
REALISER	INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTATS CUMULES 2016		3 493.60 €	9 274.30 €	5 780.70 €

REPRISE DES RESULTATS	Affectation Comptable (Inv 1068)	0.00 €
	Report en fonctionnement en 002	5 780.70 €
	recettes	3 . 00.7 0 0

- ✓ de constater l'absence de restes à réaliser de l'année 2016,
- ✓ d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans la fiche synthétique susvisée.

Philippe GUALDO ne prend pas part au vote et se retire.

Conformément à la règlementation, le Président ne prend pas part au vote et se retire.

Les conditions de quorum sont les suivantes : 37 présents, 11 absents, 44 votants.

Sous la présidence de Monsieur Alain BATTAGLIA, Vice-président et par un vote au scrutin ordinaire, par 44 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION » les membres du Conseil Communautaire :

✓ donnent acte de la présentation faite du compte administratif 2016 du budget annexe SPANC (Edition règlementaire a été jointe en annexe) avec les résultats suivants :

Reçu en préfecture le 20/04/2017

Affiché le

# 20 AVR. 2017

#### FICHE DE CALCUL DE L'EXERCICED20078066975-20170329-DELI2017CC04037-DE

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
	Résultats propres à l'exercice 2016	3 493.60 €	4 350.68 €	857.08 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou BS 2015)	0.00 €	4 923.62 €	4 923.62 €
	Résultat à affecter			5 780.70 €
	Résultats propres à l'exercice 2016	0.00 €	0,00 €	0.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou BS 2015)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Solde global d'exécution			0.00 €
RESTES A	FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €
REALISER	INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTATS CUMULES 2016		3 493.60 €	9 274.30 €	5 780.70 €

REPRISE DES RESULTATS	Affectation Comptable (Inv 1068)	0.00 €
	Report en fonctionnement en 002	5 780.70 €
	recettes	5 7 8 € . 7 €

- ✓ actent l'absence de restes à réaliser de l'année 2016,
- ✓ arrêtent les résultats définitifs tels que présentés dans la fiche synthétique susvisée.

Après le vote du compte administratif 2016 du SPANC, Philippe GUALDO et le Président réintègrent l'assemblée et ce dernier reprend la présidence.

Les conditions de quorum sont les suivantes : 39 présents et 9 absents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Sous-préfecture

le: 20 AVR. 201/

et de l'affichage le :

20 AVR.

Le Président,

Jérôme BASCHER.

Pour extrait certifié conforme, Fait à Senlis,

Le 18 AVR. 2017

Le Président,

Jérôme BASCHER

Envoyé en préfecture le 20/04/2017

Reçu en préfecture le 20/04/2017



## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FORETS - 60 -**Service Public de l'Assainissement Non Collectif

**CA 2016** 

D: 060-200066975-20170329-DELI2017CC04037-DE

IV - ANNEXES	IV	
ARRETES ET SIGNATURES	D	

Présenté par le Président,

A America Acletine 29/03/2017

Le Président



Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Votes:

Contre:

Abstention:

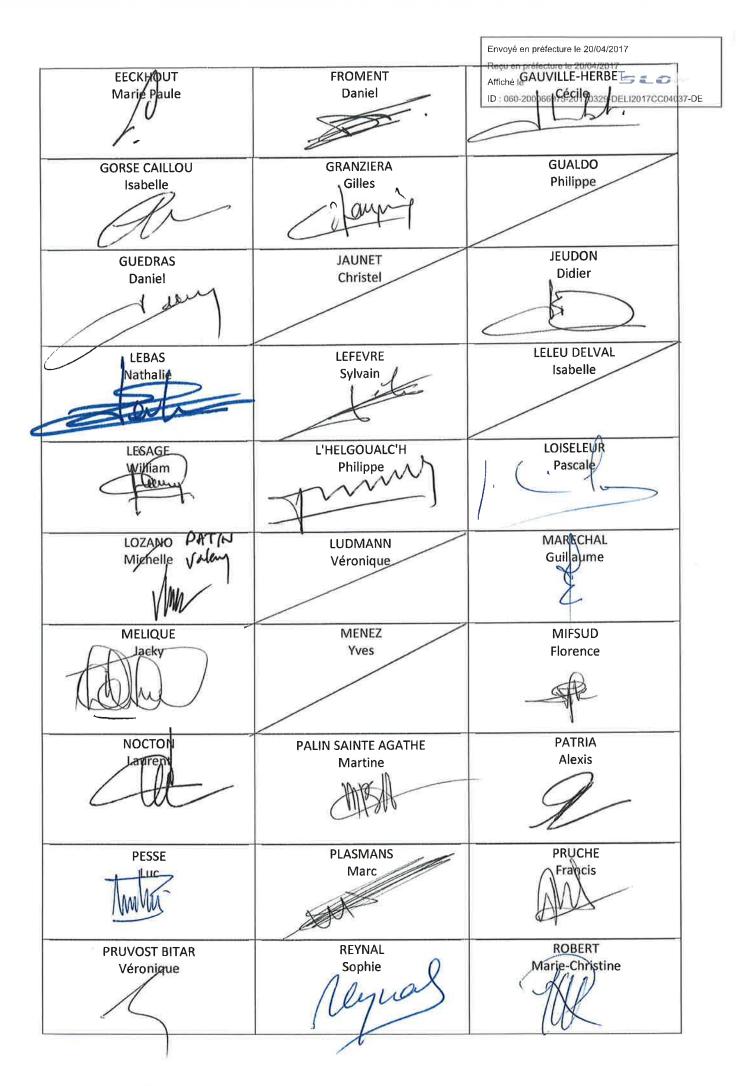
Délibérée par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire,

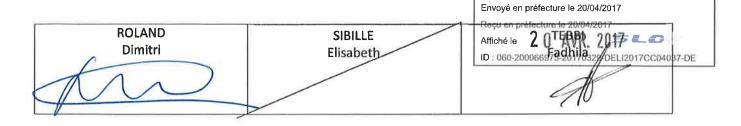
A Aumenten Hatelle, 10 29/03/2017

Date de convocation : 23/03/2017

Les membres du Conseil Communautaire

ACCIAI Maxime	BASCHER Jérôme	BATTAGLIA
BENOIST	BOCQUE	CARRARA
Magalie	Véronique	Jean Jacques
		and
CHARRIER	CLERGOT	CORNU Patrice
Acti	Malurlice	LE FLOCH Anne. Kanie
CURTIL	DE LA BEDOVERE	DELLOYE
Benoit	Jean Marc	Marks
DEROODE	DUBREUCQ PERUS	DUMOULIN
Jean-Louis Jean-Louis	Bertrand	François





Certifié exécutoire par le Président, compte-tenu de la transmission en préfecture, le de la publication le

A ,le